



Vote compteur d'eau individuel

Par **cc93**, le **11/02/2008** à **13:38**

Bonjour,

Nous avons voté l'individualisation des compteurs d'eau. Il y a eu erreur dans le dossier technique et du coup le jour de l'intervention la Ste Sade n'a pas pu poser les compteurs car je suis la seule à être raccordé à 2 colonnes. Tout les autres sont sur une ou l'autre colonne. J'ai donc 2 solutions :

Soit faire rajouter un raccord de tuyau de ma salle de bain à ma cuisine (ce qui sous entend des trous dans tout les murs et démonter toute ma cuisine aménagée pour faire passer ce nouveau tuyau et je ne suis pas sûre de pouvoir la remettre car il n'y aura pas la même place.

Soit percer un trou dans ma salle de bain (la salle de bain donne directement au dessus du porche par lequel nous rentrons nos voitures dans la cour) et faire passer un tuyau jusqu'au local commun. Cela veut dire que mon tuyau privé passera dans les parties communes. Est ce faisable et légal ?

Ces modificatiuons vont me couter au moins 1000 euros de plus, budget non prévu lors du vote des compteurs d'eau. Puis je revenir sur ma décision?

Merci d'avance.